



**Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et
d'experts pour l'Afrique du Nord**

Trente-quatrième réunion

Assouan (Égypte)

25-28 novembre 2019

Profil sous-régional : Afrique du Nord, 2018

Table des matières

1. Résumé	2
2. Environnement international	2
3. Performance économique	3
3.1. Croissance économique	3
3.2. Finances publiques	5
3.3. Politique monétaire et inflation	6
3.4. Compte courant.....	7
4. Le développement social et humain	10
4.1. Le développement humain	10
4.2. L'Indice d'inégalités de genre (IIG).....	10
4.3. L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM).....	11
4.4. Les tendances de l'emploi	11
4.5. La santé.....	13
4.5.1. L'évolution de la mortalité infanto-juvénile	13
4.5.2. L'évolution de la mortalité maternelle	14
4.6. L'éducation.....	14

Graphiques

Graphique 1 : Taux de croissance des pays d'Afrique du Nord en 2017 et 2018	3
Graphique 2 : Solde de la balance commerciale.....	7
Graphique 3 : Soldes des comptes courants	8
Graphique 4 : Evolution du commerce intra Afrique du Nord entre 2012 et 2018	9
Graphique 5 : Evolution de l'IDH et de l'IDHI en 2017	10
Graphique 6 :Le taux de chômage moyen entre 2015 et 2018	11
Graphique 7 : Répartition de l'emploi par secteur (Moyenne 2015-2018).....	12
Graphique 8 : Taux de participation de la population active.....	12
Graphique 9 : Nombre de décès d'enfants âgés de moins de cinq ans pour 1000 naissances.....	13
Graphique 10: Nombre de décès pour 100 000 naissances vivantes	14
Graphique 11: Les taux nets de scolarisation	14

1. Résumé

1. L'économie d'Afrique du Nord a maintenu un taux de croissance modéré de 3,15% en 2018, après 3,19% en 2017, tiré principalement par la croissance de l'Égypte (5,3%, contre 4,2% un an auparavant). La Mauritanie et la Tunisie ont amélioré leur croissance, respectivement à 3,6% et 2,5% (contre 3,1% et 1,9% en 2017), alors que l'Algérie a vu sa croissance stagner (1,5% contre 1,4% en 2017). La croissance du Maroc a baissé de 4,3% en 2017 à 3% en 2018. Le Soudan est passé en récession avec un taux de -2,3%.

2. Les finances publiques de la sous-région continuent d'être sous pression avec un déficit budgétaire sous régional consolidé de -7,63% du PIB en 2018, causé principalement par les déficits des économies de l'Égypte et de l'Algérie. Même si l'inflation est en baisse dans la plupart des pays de la sous-région, elle demeure cependant un défi important pour leur stabilité macroéconomique. Son niveau reste élevé en Égypte, en Libye et au Soudan en raison de l'effet des événements majeurs qu'ont connu ces pays ces dernières années.

3. Le déficit du solde consolidé des comptes courants a baissé en 2017 de 31% : à 44,1 milliards de dollars contre 63,9 milliards en 2016. Les effets conjugués de la hausse des exportations libyennes et algériennes d'hydrocarbures, de la stabilité relative des cours des autres produits de base, de l'amélioration de l'environnement sécuritaire régional ont contribué à améliorer la position extérieure de la sous-région. Seuls le Soudan et la Tunisie ont vu leurs déficits s'aggraver de 14,2% et 10,4% respectivement.

4. Pour 2019, les perspectives économiques ne sont pas favorables où la croissance mondiale ne devrait pas dépasser 2,6%, notamment à cause des tensions commerciales qui se sont intensifiées ces derniers mois. La capacité des économies d'Afrique du Nord à répondre aux chocs futurs et à financer des investissements soutenant la croissance sera mise en difficulté. Les pays de la sous-région exportateurs nets d'hydrocarbures se verraient affectés par la baisse des cours enclenchée en octobre 2018, alors que les pays importateurs nets de pétrole dont la Tunisie et surtout le Maroc continuent de tirer avantage de la tendance baissière du prix du baril.

Sur le plan sociopolitique, trois pays (Algérie, Libye et Soudan) ont été confrontés à des troubles qui ont eu des conséquences négatives sur la croissance et les investissements dans ces pays. Deux pays ont connu, en 2019, l'alternance politique grâce à des élections présidentielles

2. Environnement international

5. L'économie mondiale a vu son taux de croissance se tasser de 3,8% en 2017 à 3,6% en 2018, résultat d'une décélération de 2,4% à 2,2% dans les pays développés et de 4,8% à 4,5% dans les pays émergents et en développement. Cette évolution a été induite par l'escalade des tensions commerciales entre les États Unies et la Chine, les incertitudes concernant le Brexit ainsi que par les difficultés politiques dans certains pays avancés. L'espoir naissant en 2017 pour une nouvelle aire d'expansion, après une décennie impactée par la crise, s'est rapidement évanoui.

6. Le ralentissement de la croissance mondiale s'est accompagné par une baisse importante du rythme de progression des échanges commerciaux internationaux, passant de 4,6% en 2017 à 3% en 2018 et affectant un grand nombre de pays aussi bien avancés qu'en développement. En revanche et après deux années de recul, les investissements directs étrangers ont connu une reprise.

En ce qui concerne le marché du travail, le chômage est resté faible aux États Unis, se situant à 3,9%, soit son plus bas niveau depuis près de 50 ans, et a continué sa diminution dans la zone euro, restant cependant à des niveaux élevés dans certains pays.

7. Les cours des produits énergétiques ont connu une nouvelle progression (+27,8%), soutenus principalement par la reconduction de l'accord sur la réduction de la production des pays membres de l'OPEP et de certains pays non membres. La hausse a également concerné les prix des fertilisants et dans une moindre mesure ceux des métaux et minerais. Les évolutions des prix

des produits agricoles ont été divergentes avec notamment une hausse pour les céréales. Dans ce contexte, l'inflation a de nouveau augmenté pour s'établir à 3,7% contre 3,2% en 2017, progressant tant dans les pays en développement et émergents (4,9% contre 4,3% en 2017) que dans les économies avancées (2% contre 1,7% en 2017).

8. Pour ce qui est de la politiques monétaire, la Réserve Fédérale des Etats Unies (FED), rassurée par le niveau d'activité et le marché de travail, a accéléré le rythme de normalisation de sa politique en augmentant en 2018 à quatre reprises la fourchette cible de son taux directeur pour le porter de 1,5% à 2,5% à la fin de 2018 et en poursuivant la réduction de la taille de son bilan. La Banque Centrale Européenne (BCE) a continué à réduire le montant de ses achats d'actifs et a maintenu son taux directeur à 0,0%.

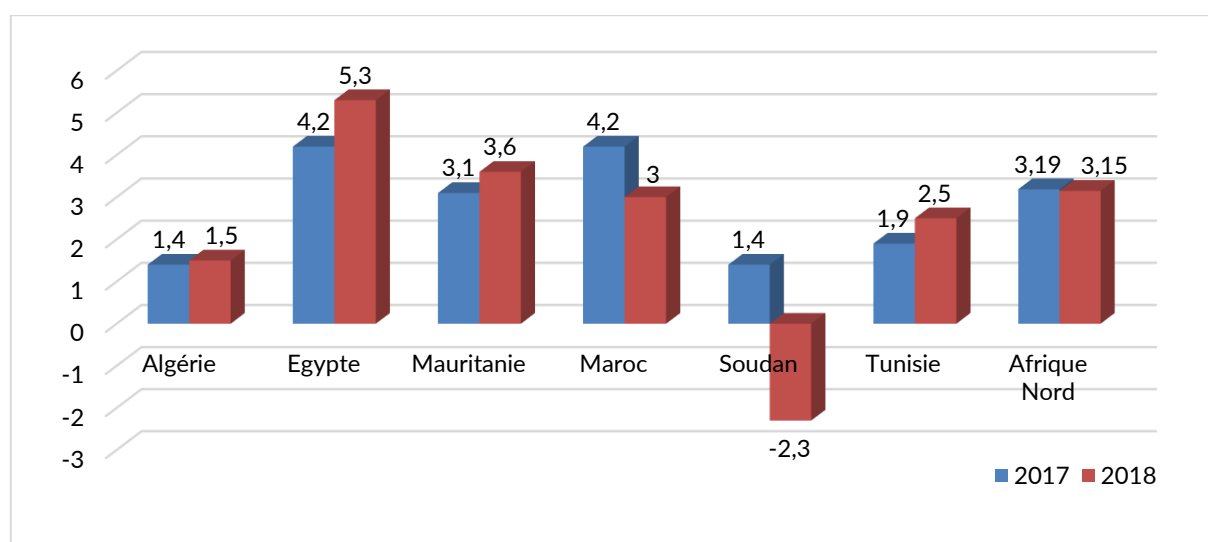
9. Une évolution contrastée est remarquée au niveau des marchés financiers, les places boursières américaines ont de nouveau enregistré des performances remarquables, en revanche, celles de la zone euro et du Royaume unies, impactées par les incertitudes liées au Brexit, se sont inscrites en baisse. En matière de change, l'Euro et les monnaies des principales économies émergentes ont connu des dépréciations face au Dollar, particulièrement en ce qui concerne les devises turque et argentine.

3. Performance économique

3.1. Croissance économique

10. Le PIB réel de l'Afrique du Nord a enregistré un taux de croissance de 3,15% en 2018, en très légère baisse par rapport à l'année précédente (3,19%)¹. Des évolutions opposées tirées de dynamiques nationales différentes expliquent cette évolution. La Libye constitue un cas à part de par l'irrégularité de l'évolution de ses agrégats nationaux induite par l'instabilité que connaît le pays depuis le début de la décennie. L'économie soudanaise est entrée en récession en 2018 suite à l'instabilité politique qu'a connu le pays et malgré la levée de la quasi-totalité des sanctions américaine en 2017. Le reste de la sous-région enregistre des taux de croissance réel du PIB variant de 1,5% pour l'Algérie à 5,3% pour l'Égypte.

Graphique 1 : Taux de croissance des pays d'Afrique du Nord en 2017 et 2018 (sans la Libye)



Source: Calcul CEA en utilisant les données du FMI.

¹ La moyenne de la sous-région est calculée en retirant la Libye, pour qui l'itération de sa croissance économique, fortement influencée par la situation sécuritaire et politique, est jugée trop importante.

11. Le PIB algérien a enregistré une croissance réelle de 1,5% en 2018, après une hausse de 1,4% en 2017. La croissance du PIB a résisté, malgré un recul important de l'activité dans le secteur des hydrocarbures. Le PIB hors hydrocarbures a progressé de 3,4%, contre 2,2% en 2017, soutenu par la croissance du secteur agricole (+6%, contre seulement 1% en 2017). L'agriculture a contribué pour plus de la moitié de la croissance en 2018. L'activité industrielle s'est quant à elle ralentie, avec une croissance de 3,7%, contre 4,5% en 2017.

12. L'économie égyptienne continue son rythme soutenu de croissance améliorée puisque le PIB réel s'est accru de 5,3% en 2018 contre 4,2% en 2017. Cette amélioration de la croissance a été tirée par les investissements publics, la consommation privée et les exportations de biens et services.

13. La Libye, dont la croissance est étroitement liée à la production du pétrole, a vu son économie croître à un taux de 17,9% en 2018, contre 64% en 2017. La production pétrolière autour de 1 million de barils par jour reste en deçà de sa moyenne annuelle de production d'avant la crise qui était de 1,7 millions de barils par jour.

14. Le PIB réel de la Mauritanie a progressé de 3,6% en 2018 contre 3,1% en 2017, tirée principalement par la bonne performance des secteurs primaire et tertiaire. Hors industries extractives, la croissance du PIB réel a atteint 6,3% en 2018 contre 4,5% en 2017, principalement en raison de la dynamique de l'activité agricole (7,2%), de la hausse de l'activité du secteur de la pêche (12,7%) et de l'amélioration des activités des transports et des télécommunications (19,4%). Le PIB réel du secteur secondaire a connu, en revanche, une baisse de 8,6%, une conséquence de la baisse de la production du minerai de fer et de l'arrêt de la production pétrolière.

15. L'économie marocaine a continué de croître à un rythme modéré, avec une croissance de 3,0% après 4,2% en 2017. La bonne campagne agricole à la suite des conditions climatiques propices pour la deuxième année consécutive a permis de maintenir une évolution positive de la valeur ajoutée agricole, tandis que les secteurs non agricoles ont poursuivi leur lente reprise avec une hausse limitée à 2,6%. Malgré une décélération, la croissance dans les industries de transformation est restée soutenue de même que dans le tourisme. Elle est restée atone dans le BTP.

16. L'économie soudanaise est entrée en récession en 2018. D'importants déséquilibres, liés à la perte des trois quarts des exportations pétrolières, suite à l'indépendance du Soudan du Sud en 2011 continuent de peser sur l'économie. La croissance du PIB est estimée à -2,3 % en 2018, contre une hausse de 1,4 % l'année précédente. Le manque d'investissements dans les infrastructures, les lacunes importantes en termes d'environnement des affaires, la persistance de l'insécurité personnelle et alimentaire et les tensions dans les régions pétrolifères du Darfour ont affecté de manière conséquente l'activité économique du pays.

17. La croissance économique de la Tunisie a été de 2,5% en 2018 contre 1,9% en 2017. La croissance a été principalement portée par le secteur primaire (agriculture et pêche) qui s'est amélioré de 9,5%, grâce notamment aux conditions climatiques et pluviométriques favorables, contre 2% en 2017. Le secteur des services, avec une croissance en 2018 de 3,3% contre 4,5% en 2017, s'est relativement bien tenu grâce aux services d'hôtellerie et de restauration. L'activité industrielle manufacturière est quasi stagnante avec 0,5% en 2017 et 0,3% de même que le secteur du BTP, 0,8% en 2018 contre une baisse de la valeur ajoutée de 1,7 % en 2017.

3.2. Finances publiques

18. Les finances publiques continuent d'être sous pression en 2018 avec un déficit budgétaire consolidé de 7,63% du PIB sous régional, causé principalement par les déficits des deux principales économies, l'Égypte et l'Algérie.

19. Les finances publiques algériennes ont pâti de la réduction de l'activité dans le secteur des hydrocarbures, malgré une hausse importante du prix moyen du baril de pétrole à l'exportation. La fiscalité pétrolière a ainsi baissé de -40% entre 2017 et 2018, et sa part dans les recettes publiques est tombée de 65% en 2017 à 37% en 2018. La hausse du déficit budgétaire a toutefois été contenue par un accroissement important des ressources ordinaires, qui ont enregistré une croissance de 51% en 2018. Le déficit budgétaire est ainsi passé de -8,5% du PIB en 2017 à -9,6% en 2018.

20. D'importantes réformes budgétaires, tant du côté des dépenses que du côté des recettes, ont entraîné une réduction progressive du déficit budgétaire en Égypte. Au cours des trois dernières années, le déficit budgétaire global a diminué de trois points de pourcentage pour s'établir à 9,7% du PIB au cours de l'exercice 2018. Le nouveau régime de taxe sur la valeur ajoutée (TVA), introduit en septembre 2016, a stimulé les recettes fiscales, tandis que les réformes des subventions à l'énergie et les mesures visant à réduire la masse salariale ont réduit les dépenses en proportion du PIB.

21. Les recettes publiques en Libye, pour 2018, ont été de près de 36 milliards de dinars libyens (LYD) avec plus de 90% de ce montant venant des recettes pétrolières (33,5 milliards de LYD). Les dépenses publiques ont presque atteint les 40 milliards de LYD. La Banque centrale de Libye a estimé le déficit budgétaire à 5,8% du PIB. Compte tenu de la situation actuelle de tensions et des conflits, la priorité est donnée aux dépenses courantes de subventions et de paiements étant donné que les travaux de reconstruction à grande échelle, entamés en milieu de 2018, sont quasiment à l'arrêt.

22. Avec un total de MRU 56,7 milliards en 2018, les recettes budgétaires de la Mauritanie ont augmenté de 15% par rapport à 2017; elles ont été principalement tirées par une hausse des recettes fiscales de 12,1%. En ce qui concerne les dépenses publiques, elles sont passées de MRU 49,4 milliards en 2017 à MRU 50,6 milliards en 2018, soit un léger accroissement de 2,5%. Ainsi, le solde global a enregistré un excédent de MRU 6,1 milliards, soit 3,3% du PIB contre un déficit global de MRU 0,1 milliard en 2017 représentant 0,1% du PIB.

23. Le déficit budgétaire du Maroc s'est accentué de 3,5% à 3,7% du PIB. Outre la baisse des dons provenant des pays du Golfe, cette évolution est imputable à la hausse des charges du mécanisme de la compensation. Les dépenses d'investissement ont accusé un recul. Concernant les recettes fiscales, elles ont enregistré une amélioration de 4,2%, recouvrant notamment des augmentations des rentrées au titre de la TVA et de l'IR, ainsi qu'un repli de celles de l'IS.

24. Les réformes engagées par les autorités soudanaises au cours des années 2012-2014 ont été poursuivies dans le but d'améliorer les finances publiques du Soudan après la séparation du Soudan du Sud. Le déficit public se situe à 3,1 % du PIB en 2018. Le déficit public reste à ce titre à un niveau qui nécessite le recours aux financements de la banque centrale, une méthode qui génère davantage d'inflation. Le pays, qui n'a pas accès aux marchés internationaux, devrait également avoir recours à des prêts concessionnels.

25. L'exécution définitive du budget de l'Etat pour l'année 2018 fait apparaître un budget final de 37,746 milliards de dinars, contre 37,666 milliards planifiés dans la loi de Finances complémentaire pour l'année 2018, soit un surplus de 80 millions de dinars aussi bien pour les recettes que pour les dépenses. Le déficit budgétaire ressort ainsi à 5,050 milliards de dinars, contre 5,214 milliards attendus, soit 4,8% du PIB. Cette évolution est essentiellement due à la hausse sensible du service de la dette et des augmentations des traitements et salaires dans la fonction publique ainsi que les subventions au profit des familles nécessiteuses.

3.3. Politique monétaire et inflation²

26. Le contrôle des prix reste un défi majeur pour certaines économies d’Afrique du Nord. En effet, l’Égypte, la Libye et le Soudan connaissent des taux d’inflation à deux chiffres, certes en baisse par rapport à ceux de 2017 pour les deux premiers pays cités, mais ils restent tout de même à un niveau élevé.

27. La hausse des prix en Algérie s’est réduite en 2018, avec une inflation de 4,27%, contre 5,59% en 2017. Le ralentissement de l’inflation en moyenne annuelle est essentiellement dû à la réduction de l’inflation des prix des biens manufacturés. Pour l’heure, la création monétaire liée à la mise en place d’un financement non-conventionnel du déficit budgétaire ne semble pas encore avoir eu de répercussions sur la hausse des prix. La Banque d’Algérie a repris ses opérations d’open market, pour contenir les pressions inflationnistes et a également relevé le taux de réserves obligatoires à deux reprises, de 4 % à 8 % le 15 janvier, puis à 10 % en juin 2018. Hors rachats de créances par le Trésor Public, les crédits à l’économie ont augmenté de 13,77%, contre 12,27% en 2017.

28. L’Égypte a réussi à réduire son taux d’inflation de près de 2,5 points de pourcentage, passant de 23,5% en 2017 à 20,9% en 2018. Pour obtenir le soutien du Fonds Monétaire International (FMI), l’Égypte devait impérativement fixer un taux de change fixe, augmenter les impôts et réduire les subventions pour l’électricité, les carburants et les produits alimentaires. La livre égyptienne s’est fortement dépréciée (d’environ 50%) après le flottement de novembre 2016. Pour soutenir la devise et maîtriser l’inflation, la banque centrale a fortement relevé le taux d’intérêt de référence (actuellement à 16,75%).

29. L’inflation annuelle en Libye a diminué en 2018, se situant à 9.3% alors que pour la période de 2014 à 2017, l’inflation annuelle moyenne était de 14.7%. Les prix à la consommation ont diminué notamment au dernier trimestre de 2018, en raison de la baisse des prix des produits alimentaires. Par ailleurs, une meilleure gestion des stocks et de la répartition des devises a conduit à un renforcement du dinar libyen sur le marché noir et une réduction des coûts d’importation. Cependant, la reprise des conflits internes en avril 2019, a créé des pénuries et une désorganisation des circuits de l’offre entraînant des pressions inflationnistes.

30. L’inflation en Mauritanie s’est établie à 3,1% en 2018 contre 2,3% en 2017. Cette hausse est attribuée à celle des prix des produits alimentaires essentiellement (pain et céréales). La politique monétaire a été marquée par la baisse en novembre 2018 du taux directeur de la BCM, maintenu inchangé depuis novembre 2009, qui est passé de 9% à 6,5%. Cette mesure aspire à promouvoir le refinancement des banques afin d’accompagner la reprise de l’activité économique dans un contexte d’inflation modérée et de baisse de la liquidité bancaire.

31. L’inflation au Maroc est passée de 0,7% à 1,9% en 2018. Le renchérissement des produits alimentaires en est la principale cause. En ce qui concerne la politique monétaire, Bank Al-Maghrib a gardé son taux directeur inchangé à un niveau historiquement bas. La Banque centrale a également continué à augmenter le volume de ses injections hebdomadaires pour faire face au creusement du besoin de liquidité du secteur bancaire, en lien essentiellement avec un net accroissement de la circulation fiduciaire. Malgré la baisse des taux débiteurs bénéficiant aux entreprises, la croissance du crédit bancaire est ressortie limitée résultant principalement de la faiblesse de la demande.

² La forte divergence des taux d’inflation entre les pays d’Afrique du Nord réduit l’utilité de disposer d’une moyenne pour la sous région. Le calcul de la moyenne n’a pas été réalisé pour cette section.

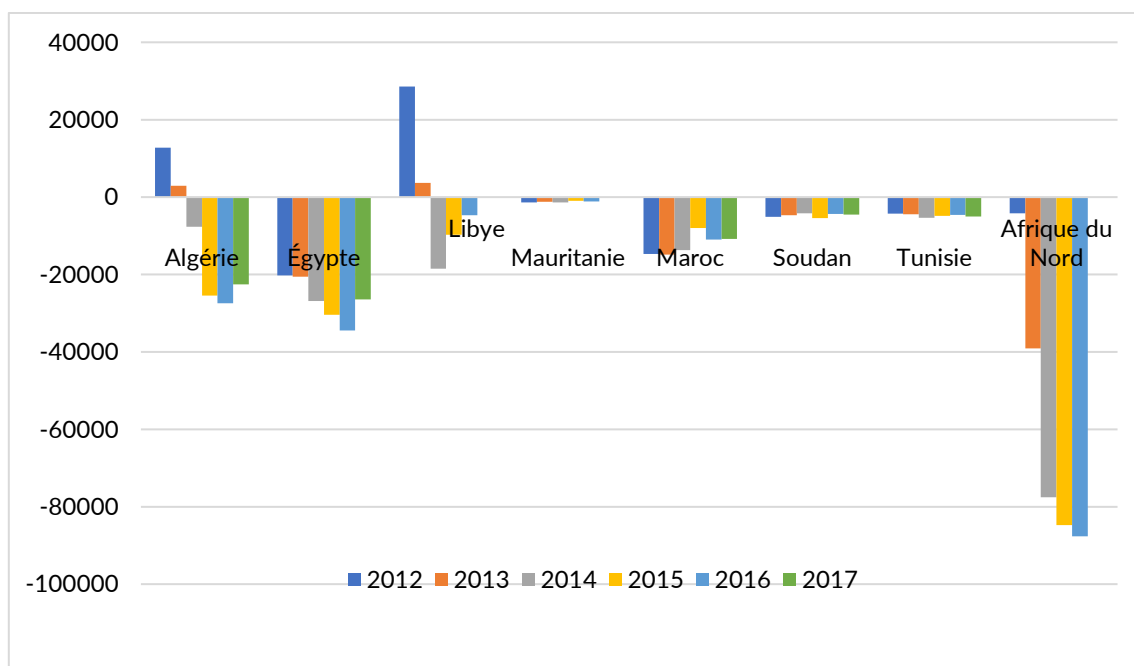
32. Au Soudan, l'inflation annuelle a augmenté pour atteindre 61,8 % en 2018 contre 32,4 % en 2017 en raison des politiques de stabilisation de la monnaie locale vis-à-vis des devises étrangères, et de la politique de réduction des subventions. Cependant, le contrôle insuffisant de la liquidité de la monnaie qui circule en dehors des circuits officiels et le niveau élevé de dollarisation réduisent l'efficacité de la politique monétaire. Les besoins financiers du gouvernement et la crise de liquidité en cours continueront d'obliger la CBS à imprimer de l'argent.

33. Le taux d'inflation en Tunisie était de 7,3% en 2018. Le resserrement de la politique monétaire en 2018, notamment par le relèvement du taux directeur, a eu un impact sur les crédits à l'économie. Ces mesures ont été motivées par la résurgence des tensions inflationnistes et l'aggravation du déficit du compte courant qui ont mis davantage de pression sur les avoirs en devises du pays ainsi que sur le taux de change du dinar vis-à-vis des principales devises. Néanmoins, la Banque centrale a favorisé le refinancement de l'économie par voie d'appels d'offres, d'un retour des Billets et en monnaie en circulation (BMC) dans les caisses des banques et le remboursement par le Trésor des Bons de Trésor à court terme.

3.4. Compte courant

34. Le déficit de la balance des biens et services de la sous-région s'est creusé de 3,43% à 87,6 milliards de dollars américains en 2017, contre 84,7 milliards en 2016³.

Graphique 2 : Solde de la balance commerciale



Source : Calcul de l'auteur utilisant la base de données de la CNUCED, UNCTADSTAT.

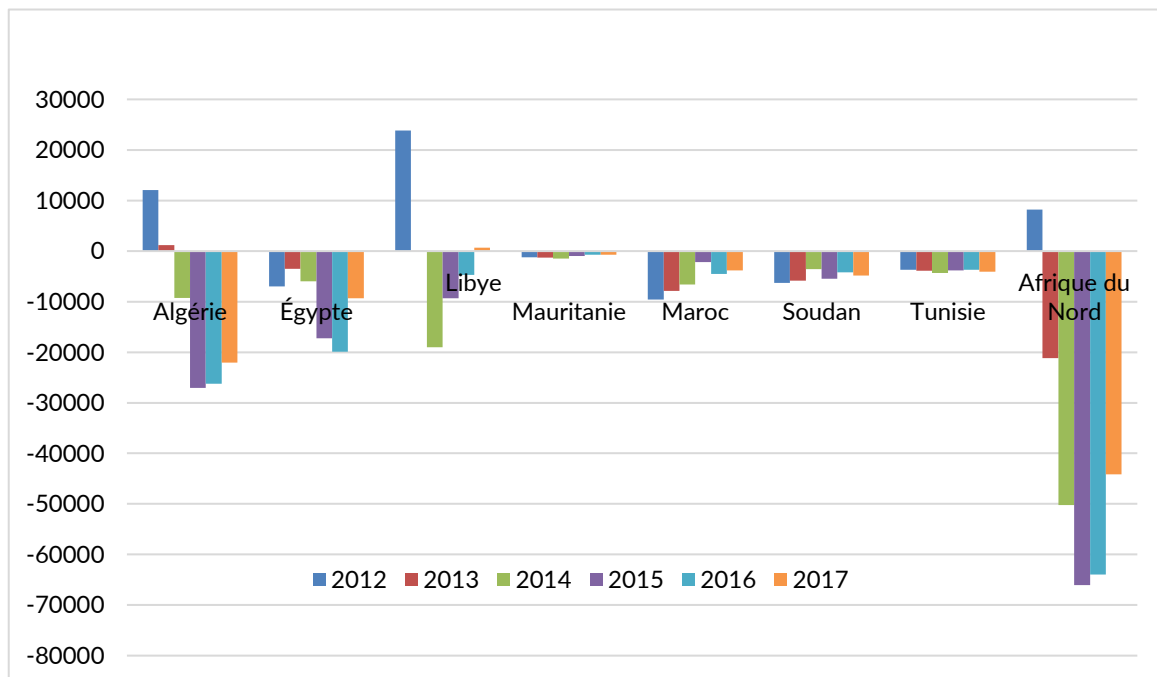
35. En 2018, les pays d'Afrique du Nord, dont les données sont disponibles, ont enregistré des soldes négatifs de leurs échanges avec le reste du monde. L'Algérie, l'Égypte et le Maroc connaissent une amélioration relative de leur balance commerciale avec un recul respectif du déficit de -17,8%, -23,3% et -1,8%. Les soldes du Soudan et de la Tunisie ont affiché une aggravation de leurs déficits (respectivement 4,6% et 9,7%) en raison des effets de la transition politique en Tunisie et de l'impact de la sécession du Soudan du Sud sur l'économie soudanaise.

³ L'indisponibilité des données sur les services de la Mauritanie et de la Libye rend impossible le calcul du solde de balance commerciale des biens et services consolidée pour la sous-région en 2018

36. L'inversion de tendance observée en 2018 pour les ventes d'hydrocarbures des pays exportateurs nets comme pour celle des importations alimentaires et la relative bonne tenue du commerce des services n'ont pas modifié de manière substantielle les fondamentaux de l'offre et de la demande régionales. Ces fondamentaux restent largement tributaires du commerce des produits de base (Hydrocarbures bruts, phosphates, fer, or, cuivre, produits agricoles). La persistance des effets des tensions politiques observées depuis 2011 s'avère être le facteur déterminant de l'aggravation des contre performances de la sous-région, au vu des résultats enregistrés pour la Libye, l'Égypte et dans une moindre mesure la Tunisie.

37. En 2017, Le déficit du solde consolidé des comptes courants a baissé de 31%, à 44,1 milliards de dollars (contre 63,9 milliards en 2016). Les effets conjugués de la hausse des exportations libyennes et algériennes d'hydrocarbures, de la stabilité relative des cours des autres produits de base, de l'amélioration en 2017 de l'environnement sécuritaire régional ont contribué à améliorer la position extérieure de la sous-région. Seuls le Soudan et la Tunisie ont vu leurs déficits s'aggraver de 14,2% et 10,4% respectivement.

Graphique 3 : Soldes des comptes courants



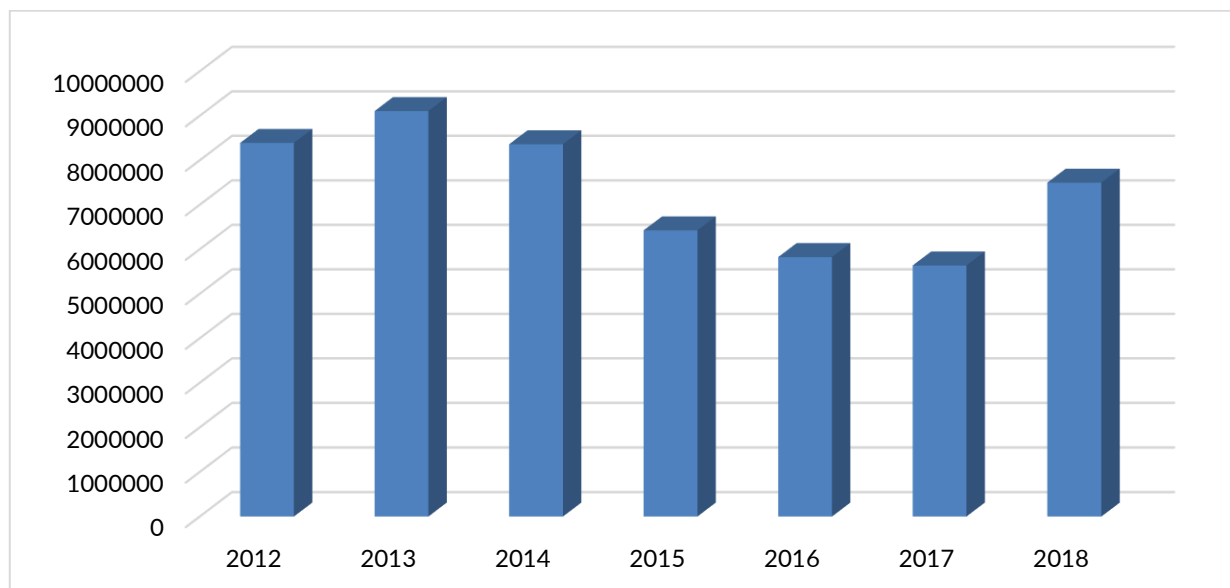
Source : Données nationales ; CEA/ACS ; CNUCED ; EIU.

38. Le commerce intra Afrique du Nord a connu un rebond en valeur absolue de plus de 33% en 2018 par rapport à l'année précédente, passant d'un volume de 5,63 milliards de dollars à 7,50 milliards. Cette bonne performance intervient après quatre années de baisses successives du commerce intrarégional entre 2013 et 2017. Les échanges entre les pays de la sous-région en 2017 ne représentaient plus que 61% de leur niveau en 2013 (9 milliards de dollars).

39. L'augmentation des échanges intra-Afrique du Nord a amélioré subséquemment le ratio de l'intégration commerciale de la sous-région, qui est passé de 5% en 2017 à 5,44% en 2018. Néanmoins, l'Afrique du Nord reste encore l'une des sous régions les moins intégrées du continent.

⁴ Certaines des données des flux commerciaux bilatéraux pour 2018 sont des estimations.

Graphique 4 : Évolution du commerce intra Afrique du Nord entre 2012 et 2018



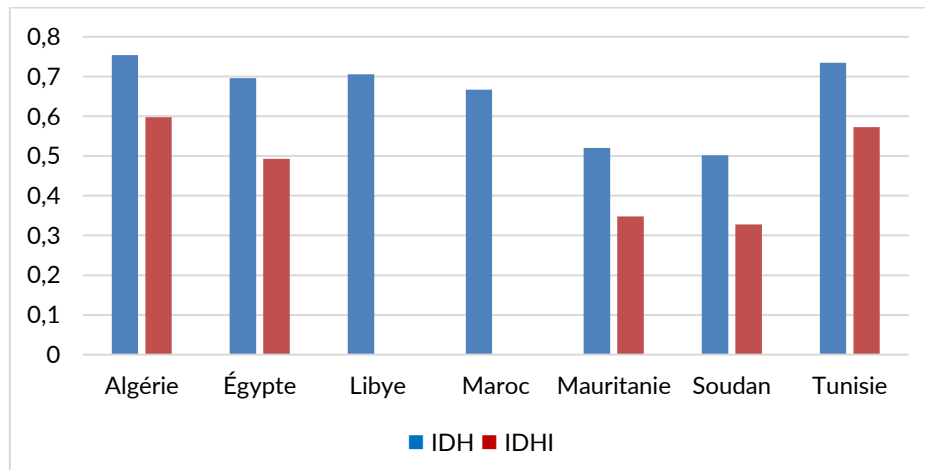
Source : CNUCED.

4. Le développement social et humain

4.1. Le développement humain

40. L'Indicateur de Développement Humain (IDH) montre que l'Algérie est la mieux classée parmi les pays d'Afrique du Nord (85^{ème}, IDH de 0,754) suivie par la Tunisie (95^{ème} IDH de 0,735). La situation de la Libye s'est fortement dégradée depuis les troubles de 2011, passant de la 64^{ème} place mondiale en 2012 à la 108^{ème} place en 2018. Arrivent ensuite l'Égypte (115^{ème}, IDH de 0,696) et le Maroc (123^{ème}, IDH de 0,667). La Mauritanie se situe au 159^{ème} rang (IDH de 0,520) suivie par le Soudan au 167^{ème} rang (IDH de 0,502).

Graphique 5: Évolution de l'IDH et de l'IDHI en 2017



Source : Rapport de Développement Humain, PNUD, 2018.

41. La prise en compte de cet Indice de développement humain ajusté aux inégalités (IHDI) liées à trois dimensions : santé, éducation et niveau de vie, fait apparaître un recul de l'ensemble des pays de la sous-région. Ceci montre une situation préoccupante eu égard surtout aux inégalités économiques, sachant que les inégalités liées à l'éducation et à la santé ont été sensiblement réduites au fil du temps.

4.2. L'Indice d'inégalités de genre (IIG)

42. Un autre type d'inégalité qui pénalise le développement de la sous-région concerne les inégalités de genre reflétées par l'indice des inégalités de genre (tableau ci-dessous) qui traduit le désavantage des femmes dans trois domaines: la santé (la mortalité maternelle), le niveau de vie et l'emploi (la part des femmes dans la population active) et la participation à la prise de décision (les sièges détenus par les femmes dans les parlements nationaux). C'est un indice créé par les Nations unies afin d'évaluer les différences entre les sexes dans la distribution des progrès et à estimer la perte de développement humain due aux écarts de traitement entre hommes et femmes

Indice d'inégalités de genre (IIG)

	IIG	Rang mondial
Algérie	0,442	100
Égypte	0,449	101
Lybie	0,170	38
Maroc	0,482	119
Mauritanie	0,617	147
Soudan	0,564	139
Tunisie	0,298	63

Source : Rapport du Développement Humain 2018, PNUD.

43. Des progrès importants ont été réalisés dans les indicateurs sociaux entre les sexes (notamment au niveau de l'éducation des filles et de la santé reproductive) alors que les progrès en matière d'autonomisation des femmes (notamment la participation économique et politique) n'ont pas suivi la même tendance. En effet les importants progrès réalisés par les femmes dans l'éducation et la réduction de la fécondité ne se sont pas répercutés sur le marché de marché et dans le sphère politique et de prise de décision. Les deux pays dans lesquels la réduction des inégalités a été la plus importante sont la Libye et la Tunisie notamment grâce a des investissements notables dans l'éducation des filles et la santé reproductive. Il faut noter que la Libye se situe en première position quand il s'agit de la réduction des inégalités. Le pays avait, avant 2011, fait des grands efforts pour améliorer la situation des femmes dans le pays. Néanmoins la situation actuelle de crise fait craindre un recul significatif dans ce domaine.

4.3. L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)

44. La pauvreté monétaire en Afrique du Nord a fortement diminué, passant entre 1990 et 2015 de 14% à 5% en Algérie, de 15% à moins de 5% au Maroc, de 51% à 31 % en Mauritanie, de 46.5% à 36.1% au Soudan et de 25% à 15,2% en Tunisie. En Libye, la pauvreté estimée à 1,4% de la population totale en 2010, a été pratiquement éradiquée mais a tendance à revenir actuellement à cause des conséquences de la crise sécuritaire qui sévit dans le pays depuis 2011.

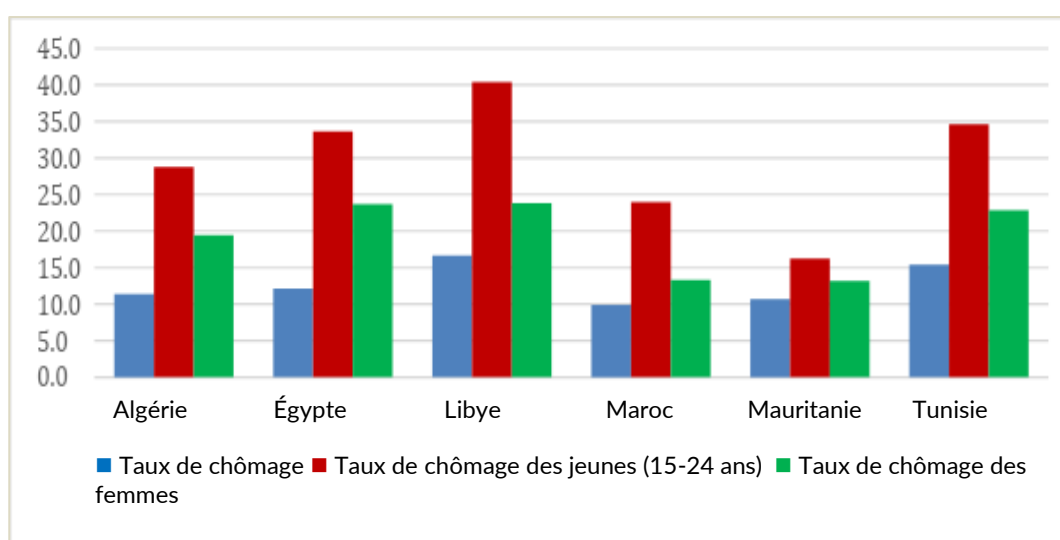
45. Au-delà de cette pauvreté monétaire, l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), qui prend en compte également les autres dimensions (santé, éducation, et niveau de vie) de la pauvreté liées au développement humain, représente le chevauchement des privations au niveau des ménages à partir de 10 indicateurs de privation et d'inégalité, tels que le niveau d'études et la scolarisation, l'alimentation, la mortalité infantile, les biens et l'accès à certains services de base.

46. Pour un certain nombre de pays, la liste des indicateurs n'est pas complète et les données disponibles sont issues de différentes enquêtes étalées dans le temps, ce qui pousse à la prudence quant à la comparaison entre les pays. Néanmoins la prise en compte de la portée multidimensionnelle de la pauvreté basée sur les privations des ménages est une approche plus adaptée au concept du développement humain et durable.

4.4. Les tendances de l'emploi

47. La question de l'emploi et particulièrement du chômage des jeunes et des femmes reste une préoccupation majeure des politiques de développement des pays de la sous-région.

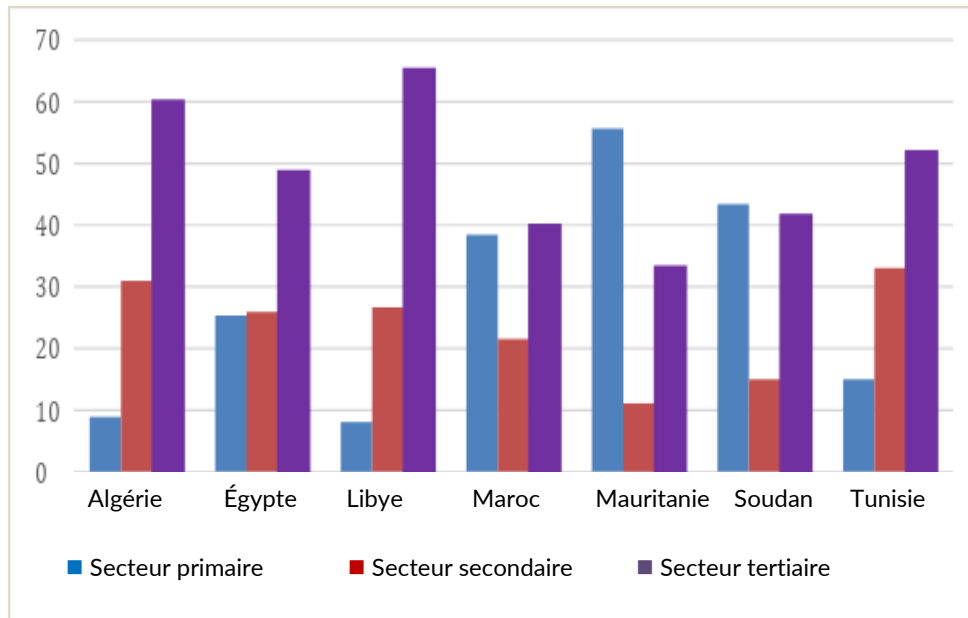
Graphique 6 : Le taux de chômage moyen entre 2015 et 2018



Source : Profil de pays de la CEA, données des Bureau nationaux de la Statistique et du BIT.

48. Le taux de chômage est structurellement élevé dans l'ensemble des pays de la sous-région, sa moyenne entre 2015 et 2018 dépasse les 10% avec des pointes à 16,7% en Libye et 15,4% en Tunisie. Les jeunes âgés de 15 à 24 ans et les femmes sont particulièrement touchés par le chômage avec des taux avoisinant le double, parfois le triple du niveau national.

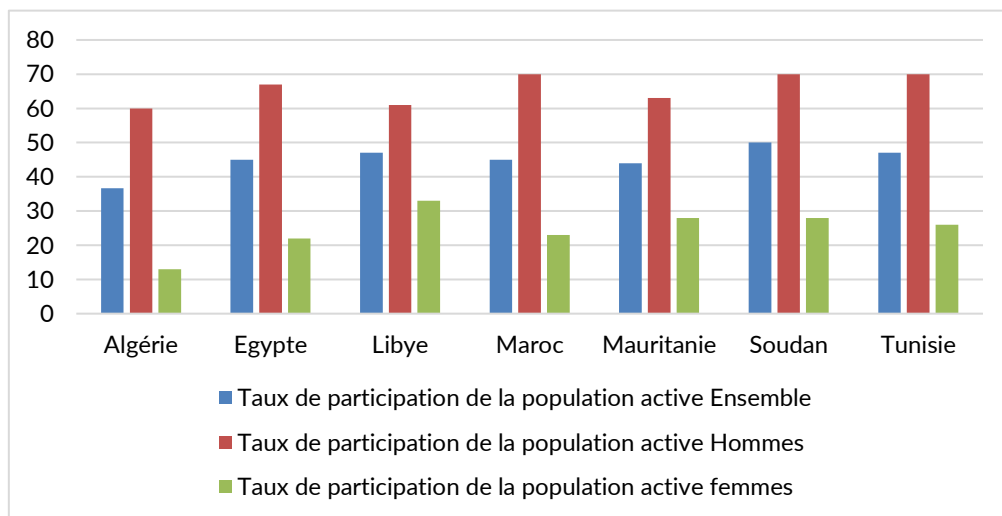
Graphique 7 : Répartition de l'emploi par secteur (Moyenne 2015-2018)



Source : Données des Bureau nationaux de la Statistique et du BIT.

49. Concernant la répartition de l'emploi par secteur d'activité, le secteur tertiaire constitue nettement le plus grand pourvoyeur de travail en Algérie, Égypte, Libye et en Tunisie. Au Maroc et au Soudan, le secteur tertiaire est concurrencé par le secteur primaire. Alors qu'en Mauritanie, le secteur primaire se positionne clairement devant les autres secteurs. En termes de perspectives pour l'emploi, la transformation et la modernisation de l'agriculture ainsi que l'industrialisation basée sur les ressources naturelles constituent des secteurs pouvant notablement contribuer à la création de valeur ajoutée et l'offre des opportunités d'emploi dans les pays.

Graphique 8 : Taux de participation de la population active



Source : Données des Bureau nationaux de la Statistique et du BIT.

50. Le taux de participation de la population active est relativement faible dans la sous-région, moins de 50% alors que la moyenne mondiale est de 61%. Ce faible taux d'activité combiné au début de vieillissement de la population pose un certain nombre de défis pour un certain nombre des pays de la sous-région. Cela concerne notamment l'organisation du travail et la répartition des ressources par le biais des systèmes de retraite existants, qui seront mis à rude épreuve. En effet la réduction de la fécondité et l'allongement de l'espérance de vie devrait alourdir la part de la population des 60 ans et plus (en âge de retraite) dans le ratio de dépendance par rapport à la population en activité (24 à 49 ans) et menacer ainsi l'équilibre financier des caisses de retraite.

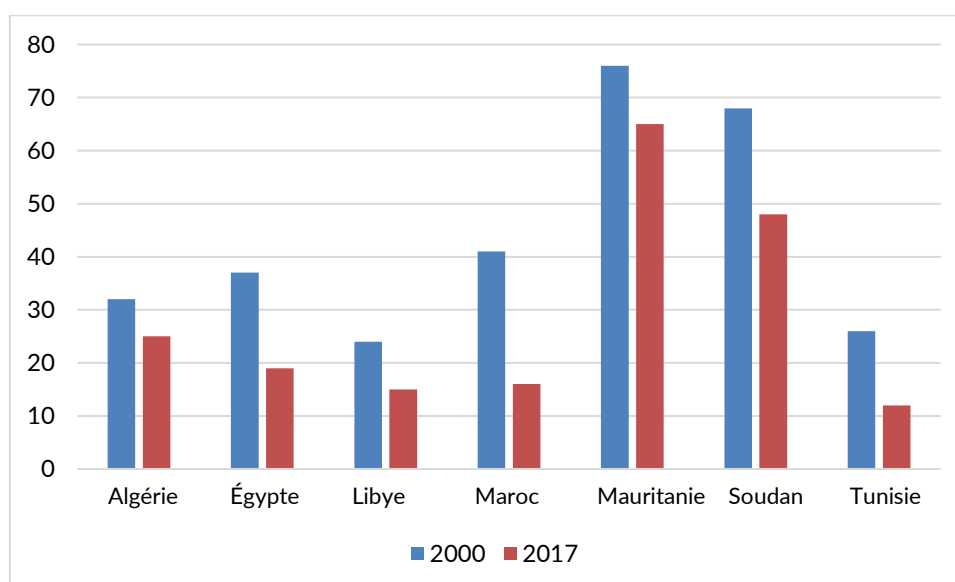
51. Par ailleurs, les pays d'Afrique du Nord affichent les plus faibles taux de participation des femmes à la vie active, alors que les filles sont de plus en plus instruites. Parmi les nombreux facteurs explicatifs, trois sont particulièrement déterminants: les pesanteurs culturelles et la structure patriarcale de la société ; la prédominance des emplois publics et le faible nombre d'emplois dans le secteur privé; et un environnement de l'entreprise qui exclut les femmes en raison d'une conception traditionaliste de leur rôle dans la société. La promotion de l'activité des femmes jeunes dans le secteur formel peut être un moyen supplémentaire de contribuer à court terme, à l'augmentation de la valeur créée dans les pays mais également favoriser la contribution aux caisses de retraite.

4.5 La santé

4.5.1. L'évolution de la mortalité infanto-juvénile

52. Un domaine dans lequel tous les pays de la sous-région ont réalisé des efforts importants est celui de la santé, avec comme résultats une baisse du nombre de décès d'enfants âgés de moins de cinq ans. Entre 1990 et 2018, la mortalité infanto-juvénile a été divisée par 2 en l'Algérie, elle a été réduite par 4.5 en Égypte, de par 2.8 en Libye, de 3.5 au Maroc, de 2 en en Mauritanie eu au Soudan et de 4.3 en Tunisie.

Graphique 9 : Nombre de décès d'enfants âgés de moins de cinq ans pour 1000 naissances



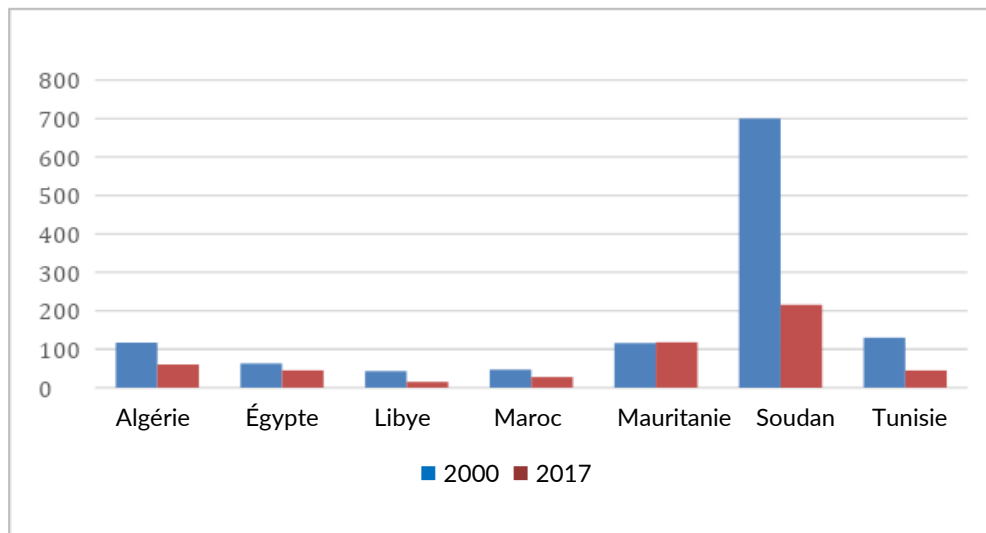
Source : données des Bureau nationaux de la Statistique, UNICEF, OMS.

53. La première cause de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans reste les maladies infectieuses telles que les diarrhées et les infections respiratoires aiguës.

4.5.2. L'évolution de la mortalité maternelle

54. Bien que les pays aient consentis des gros efforts importants en faveur de la santé des mères et que les accouchements se déroulent de plus en plus en milieu assisté, la mortalité maternelle reste une des principales préoccupations du secteur de la santé de certains pays de la sous-région. La mortalité maternelle est de surcroît caractérisée par de grandes disparités territoriales au niveau des pays. Les décès sont plus nombreux en milieu rural qui souffre généralement d'une disponibilité insuffisante des services offerts pour la santé maternelle, comparé au milieu urbain.

Graphique 10: Nombre de décès pour 100 000 naissances vivantes

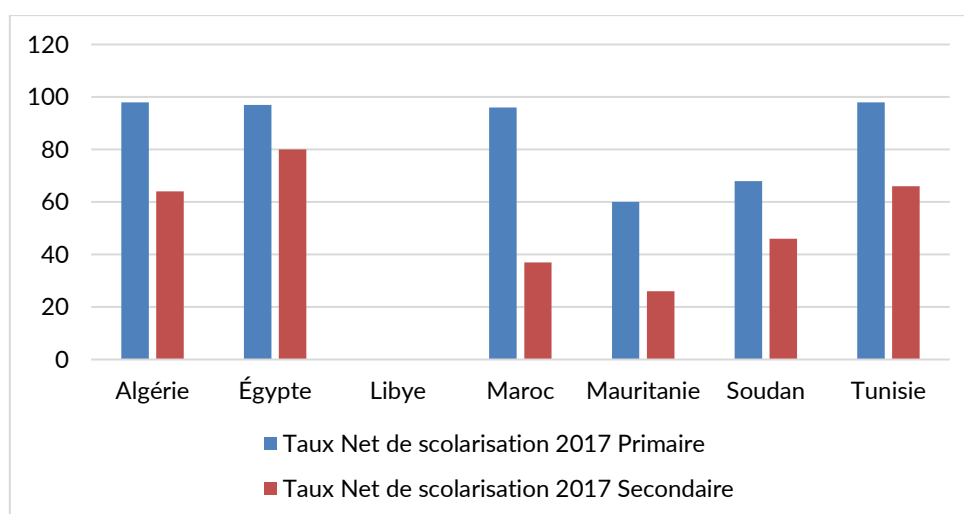


Source : OMS, UNICEF, données des Instituts nationaux de la Statistique.

4.6. L'éducation

55. L'ensemble des pays de la sous-région ont notablement amélioré les aspects quantitatifs de leur système éducatif tels que les taux de scolarisation aussi bien au niveau primaire, secondaire que supérieur. Néanmoins, ces avancées sur le plan quantitatif n'ont pas été accompagnées d'une amélioration de l'aspect qualitatif de l'enseignement, notamment, eu égard à l'adéquation des formations avec les besoins du marché de travail.

Graphique 11: Les taux nets de scolarisation



Sources : UNICEF et UNECSO- Données non disponibles pour la Libye.

56. Conscients de cette problématique, les pays ont désormais mis au cœur de leur politique de développement la réforme de leur système éducatif. Comme par exemple, la Stratégie de développement durable Vision 2030 en Égypte ; la stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée de 2016-2030 en Mauritanie, la réforme de l'éducation dans la vision stratégique 2015-2030 au Maroc ; le 3ème plan de développement (2017-2020) au Soudan ou encore le Livre Blanc de la réforme du système éducatif tunisien se donnent comme objectif d'améliorer la qualité de la formation pour une meilleure adéquation avec le milieu économique. En plus de la faiblesse du tissu économique en matière de création d'emploi, l'autre facteur explicatif du chômage des jeunes, notamment de niveau universitaire est l'inadéquation des formations universitaires par rapport à la demande du marché de l'emploi ■